

RIORGES

n°273 . AVRIL 2022

MAGAZINE

le journal d'informations de la Ville de Riorges



P.11

BUDGET 2022 : DES CHOIX POLITIQUES FORTS

04 RETOUR EN IMAGES

06 C'EST D'ACTU

Riorges, solidaire du peuple ukrainien
Le repas des aînés se tiendra le 8 juin
Le centre de santé municipal inauguré le 2 mars
Participation citoyenne : devenez acteur de votre ville
Réunions publiques : le point par quartier

10 TRAVAUX

Parc Beaulieu : les travaux démarrent

Le budget 2022
a été voté en conseil
municipal
le 10 mars.
Découvrez les
projets qui seront
menés cette année.



11 DOSSIER

**BUDGET : CE QUE
LA MUNICIPALITÉ
FERA POUR VOUS
EN 2022**

15 ÉCONOMIE

L'actualité économique

16 JEUNESSE

En route pour le permis de conduire

17 CULTURE

Rencontre avec Lika Guillemot et Ludovic de Valon,
artistes associés de la nouvelle édition du parcours À Ciel Ouvert

18 ÉTAT CIVIL

19 BLOC-NOTES

Ce qu'il faut savoir sur les élections

RETROUVEZ
LE PROCHAIN
NUMÉRO
DE RIORGES
MAGAZINE
À PARTIR DU
LUNDI 9 MAI 2022
DANS VOTRE
BOÎTE
AUX LETTRES

Compte tenu de la situation actuelle, il est possible que certaines informations annoncées dans le présent magazine ne soient plus d'actualité au moment où vous le recevrez. Nous vous prions de nous en excuser par avance.

RESTEZ INFORMÉS GRÂCE AU SITE INTERNET WWW.RIORGES.FR
OU EN CONTACTANT LE STANDARD DE LA MAIRIE AU 04 77 23 62 62.

RIORGES MAGAZINE HÔTEL DE VILLE 411 RUE PASTEUR TÉL. 04 77 23 62 62 WWW.RIORGES.FR

Directeur de la publication Jean-Luc Chervin Coordination Sarah Sanchez

Rédaction Amandine Pech, Sarah Sanchez Photographies Anthony Sion

Maquette et réalisation tempsRéel, Dijon Impression Imprimerie Chirat, Saint-Just-la-Pendue

→ **CONTACTEZ LE SERVICE COMMUNICATION** 04 77 23 62 76 | SERVICE.COMMUNICATION@RIORGES.FR



Inauguration du centre de santé municipal,
le 2 mars.

JEAN-LUC CHERVIN

Maire de Riorges
Vice-président
de Roannais Agglomération

« LA COMMUNE EST EN BONNE SANTÉ FINANCIÈRE »

Lors du dernier conseil municipal du 10 mars, le budget a été présenté et adopté, les 6 élus de l'opposition se sont abstenus.

Le budget a été réalisé dans un contexte de sortie de crise covid avec comme repère, l'année 2019, dernière année de pleine activité. Un effort particulier a été demandé aux adjoints, conseillers délégués et services afin de maîtriser les dépenses de fonctionnement, eu égard à l'augmentation de l'énergie et des matériaux. Si notre autofinancement a diminué cette année, les baisses de dotations de l'État cumulées depuis 2013 en étant la principale raison, il est néanmoins important de souligner la bonne santé financière de la commune de Riorges. Nous avons pu ainsi diminuer le taux de la taxe foncière afin d'atténuer l'impact de l'augmentation nationale des valeurs locatives de 3,4 %.

L'endettement de la commune étant faible, un emprunt de 1,4 million d'euros sera contracté en 2022, ce qui nous permettra de continuer à développer harmonieusement la commune et de soutenir l'économie locale.

Le centre de santé municipal a été inauguré le 2 mars avec la présence de la madame la Sous-Préfète, de la députée Nathalie Sarles, du sénateur Jean-Claude Tissot, des vice-présidentes de la Région, des conseillers départementaux et du président de Roannais Agglomération, chacun saluant notre volonté de vouloir apporter un service tant attendu de la part des Riorgois. Par contre, aucun élu de l'opposition municipale n'était présent. Nous allons avoir dans quelques semaines de nouveaux médecins, augmentant ainsi la capacité du centre à accueillir de nouveaux patients ; le recrutement de médecins est la tâche la plus difficile.

Il est aussi regrettable, lors du dernier conseil municipal, que l'opposition n'ait pas approuvé la délibération créant des postes de médecins et permettant de recruter ces derniers au sein du centre de santé municipal. Au-delà des appartenances et idées politiques, ce projet pour le bien-être des Riorgois aurait mérité d'être soutenu par l'ensemble du conseil municipal.

Enfin, j'ai une pensée pour le peuple ukrainien auquel nous apportons tout notre soutien. Rien ne justifie une telle agression, Vladimir Poutine est le seul responsable des atrocités qui se produisent chaque jour.

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 5 MAI À 20H30,
À L'HÔTEL DE VILLE
OU À SUIVRE EN DIRECT
SUR WWW.RIORGES.FR.



1 L'inauguration de l'aire de jeux du parc du Pontet a eu lieu le 12 février. Les enfants peuvent désormais profiter de nouvelles structures en bois, choisies par le Conseil Municipal Enfants. **2** Durant la première semaine des vacances d'hiver, huit jeunes ont participé à la remise en état annuelle du jardin solidaire, dans le cadre du dispositif Argent de poche. **3** Ambiance Casino, pour le rendez-vous Pulse du 18 février, salle du Grand Marais ! Les jeunes se sont défiés autour du jeu de la roulette, de parties de poker, de craps et autres jeux de table. **4** Programmée en partenariat avec la Comédie de Saint-Étienne, la pièce de théâtre *La Nuit labyrinthe* a été donnée à la salle du Grand Marais le 9 mars.





5

5_ France 3 Saint-Étienne a consacré un reportage au nouveau centre de santé municipal. À découvrir sur www.riorges.fr. **6_ Pour la 7^e année, 10 000 œufs de saumons ont été placés dans l'incubateur installé au parc Beaulieu, le 15 février, avec pour objectif de favoriser le retour du saumon dans le fleuve Loire.**

7_ L'exposition consacrée à Shepard Fairey au château de Beaulieu a rencontré un très beau succès ! 2 217 visiteurs ont pu découvrir les œuvres de ce grand nom du street art mondial. Cet événement était organisé en collaboration avec Space Junk Grenoble.



7



6

SOLIDARITÉ

RIORGES, SOLIDAIRE DU PEUPLE UKRAINIEN



L'Hôtel de Ville est illuminé aux couleurs de l'Ukraine.

La municipalité soutient le peuple ukrainien et condamne les interventions militaires de l'armée Russe en Ukraine. Au sein du territoire, le soutien aux victimes de cette guerre s'organise. Une motion a été votée lors du conseil municipal du 10 mars afin de témoigner de ce soutien. Une réunion, à laquelle Jean-Luc Chervin a participé, a rassemblé 85 Maires de l'arrondissement du Roannais. Ils ont décidé d'agir rapidement et ensemble.

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Un dispositif d'accueil temporaire est mis en place au niveau européen sur le territoire. Un recensement des logements temporaires est en cours, auprès des bailleurs sociaux, municipalités et hébergeurs touristiques.

COMMENT AIDER ?

Les Riorgois qui souhaitent apporter leur aide peuvent se rapprocher des associations humanitaires dont l'action s'est rapidement structurée et qui savent intervenir dans une situation de crise : Croix Rouge, UNICEF, Secours

populaire, Protection civile...

Les associations appellent à prioriser les dons en argent car les besoins se portent désormais sur du matériel spécifique.

La municipalité versera quant à elle deux subventions de 1 000 € chacune à la Croix Rouge, qui agit sur le terrain, et à l'UNICEF, compte tenu de son action en faveur des droits de l'enfant.

→ Un site internet a été créé pour recenser les initiatives mises en œuvre sur toute l'agglomération. Il permet à chacun de déposer ses propositions d'actions : roannais-ukraine.fr

RETROUVAILLES

REPAS DES AÎNÉS LE MERCREDI 8 JUIN

La municipalité a décidé de reprogrammer le traditionnel repas des aînés le mercredi 8 juin. Il se déroulera au gymnase Galliéni, à midi.

Au programme, repas gourmand, animation musicale et piste de danse !

Le nombre de places étant limité, les Riorgéennes et les Riorgéens de plus de 73 ans, c'est-à-dire né(e)s au plus tard le 31 décembre 1949, sont donc invités à s'inscrire au préalable durant les permanences suivantes :

- **Maison de quartier du Pontet** : le mardi 26 avril, de 13h30 à 15h30.
- **Maison de Quartier des Canaux** : le mercredi 27 avril, de 9h à 11h.
- **Au foyer Pierre Laroque** : à partir du jeudi 28 avril et jusqu'au jeudi 5 mai, du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h.
- **Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou en dehors de ces plages horaires.** Les pièces à fournir pour une première inscription sont une pièce d'identité et un justificatif de domicile sur la commune.
- **Plus d'informations auprès du foyer Pierre Laroque, 81 rue Élise Gervais, au 04 77 71 26 52.**



Isabelle Berthelot

Adjointe déléguée à l'action sociale

Après deux ans de crise sanitaire, sans pouvoir organiser le traditionnel repas de Noël avec nos seniors, nous sommes très heureux de pouvoir enfin nous retrouver le 8 juin. Nous savons combien ce moment de retrouvailles est précieux et il aura cette année, une saveur encore plus particulière !

SANTÉ

CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL : C'EST PARTI

Le centre de santé municipal a ouvert ses portes le 14 février dernier. Il a été officiellement inauguré le 2 mars, en présence notamment des financeurs.



Le centre de santé municipal a démarré son activité le 14 février grâce à la présence de deux médecins récemment retraités : les docteurs Denis Schmück et Bruno Damuseau. Une secrétaire médicale à temps plein se charge de la partie administrative. **225 consultations ont déjà eu lieu sur les seules trois premières semaines d'ouverture.**

LE CENTRE INAUGURÉ LE 2 MARS

L'inauguration officielle du site s'est tenue le 2 mars, en présence des personnalités représentant les financeurs. Le projet a effectivement reçu le soutien financier de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Loire, de Roannais Agglomération et de l'Agence Régionale de Santé. Le montant des subventions attendues s'élève à 493 000 €, soit près de 50 % du coût TTC du projet.



Jean-Luc
Chervin
Maire de Riorges

L'inauguration du centre de santé municipal est l'accomplissement d'un projet d'envergure pour la municipalité. Nous nous étions engagés pour la santé des Riorgeois : l'engagement est tenu. Nous savions qu'il ne serait pas simple de recruter des médecins et c'est une vraie satisfaction que de pouvoir proposer un premier service de qualité aux habitants. Des contacts prometteurs sont en cours avec de nouveaux médecins. Nous poursuivons nos efforts pour que le centre puisse prendre son essor.

CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL : COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Le centre de santé municipal reçoit les patients uniquement sur rendez-vous, pour des consultations de médecine générale.

Les prises de rendez-vous se font exclusivement par téléphone au 04 77 23 62 43.

Les horaires d'ouverture du standard téléphonique sont les suivants :
du lundi au vendredi,
de 8h30 à 11h et de 13h30 à 15h.

164 bis, rue du 8 mai 1945,
Riorges



DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE QUARTIER

RIORGES LANCE SES ATELIERS PARTICIPATIFS

Votre quartier, vous y vivez et vous le connaissez bien.
Vous avez sûrement des idées ou l'envie de le voir évoluer.
Et si vous en parliez ?

La municipalité souhaite associer les habitants à la vie de leur quartier en organisant des temps de rencontres conviviaux, qui permettront de réfléchir ensemble à de nouveaux projets ou aménagements. L'autre objectif, c'est aussi de créer le lien entre les habitants, d'échanger sur ses habitudes, ses souhaits... Les premiers ateliers participatifs seront lancés le 14 mai et porteront sur le quartier du Pontet.

HABITANTS DU PONTET : APPEL À PARTICIPATION !

Les premiers ateliers participatifs concerneront le quartier du Pontet et plus spécifiquement le parc, la maison de quartier et les espaces extérieurs. En tant qu'habitant du quartier, qu'attendez-vous de cet espace ? Quelles seraient vos idées pour un futur aménagement ? Parents de jeunes enfants ou d'adolescents, personnes âgées, propriétaires de chiens, sportifs, personnes à mobilité réduite, amoureux de la nature... Chacun a une pratique différente du site. Pensons ensemble les futurs aménagements ! Un appel à participation est donc lancé auprès des habitants du quartier souhaitant s'investir. Les associations utilisatrices du site sont aussi associées. N'hésitez pas ! Vous êtes expert de votre quartier et toutes les suggestions peuvent enrichir le projet.

EN QUOI CELA VA-T-IL CONSISTER ?

Il ne s'agit pas de vous investir sur une longue période. Trois rencontres seront programmées sur une matinée chacune. Les deux premiers rendez-vous (mai et juillet) seront consacrés aux échanges et aux discussions, ils se feront lors d'un temps convivial qui se clôturera par un apéritif. La dernière rencontre (septembre) sera consacrée à la restitution des deux premiers ateliers.

→ PREMIER RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 14 MAI, DE 9H À 12H À LA MAISON DE QUARTIER DU PONTET, OUVERT À TOUS LES HABITANTS DU QUARTIER.



Brigitte Bonnefond
adjointe déléguée à la
participation citoyenne

« *Le Pontet
n'est qu'un début !* »

Nous sommes impatients d'échanger avec les habitants du Pontet au sujet de futurs aménagements et fonctions. L'objectif de ces nouveaux ateliers participatifs est de réfléchir les projets en concertation avec les Riorgéois afin qu'ils s'approprient encore plus leur quartier. Le Pontet n'est qu'un début !

Les abords de la Maison de quartier du Pontet, premier terrain d'expérimentation des ateliers participatifs !



RÉUNIONS PUBLIQUES

LE POINT PAR QUARTIER

Afin de faciliter l'information et l'échange avec les citoyens, la municipalité avait convié les habitants à des réunions publiques dans les différents quartiers de la commune, au cours du mois de novembre. Ces rencontres sont organisées tous les 18 mois. Toutes les demandes exprimées par les habitants ont été examinées.

VITESSE : LA POLICE MUNICIPALE POURRA DÉSORMAIS CONTRÔLER

La vitesse trop élevée des automobilistes a été signalée par les habitants lors des réunions de quartier. Des aménagements spécifiques et la mise en place de radars pédagogiques peuvent inciter les automobilistes à réduire leur vitesse. Afin de diminuer encore plus le nombre de comportements dangereux, la municipalité a décidé de doter les policiers municipaux d'un dispositif de contrôle de la vitesse. Des contraventions pour excès de vitesse pourront être établies.

LA FIBRE OPTIQUE

Plusieurs demandes concernaient l'avancée du raccordement à la fibre optique. Orange est en charge du déploiement. Si aujourd'hui, 72 % des foyers sont raccordés, restent encore les raccordements les plus complexes.

Orange met à disposition du public un site internet permettant de suivre l'avancée du raccordement à la fibre.

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

→ Les demandes qui portaient sur des compétences non communales ont été transmises aux autres organismes (Roannais Agglomération, OPHÉOR, Roannaise de l'Eau...) et feront l'objet d'un suivi de la part des services.



Plus de 300 Riorgeois avaient participé aux quatre réunions publiques.

Secteurs Riorges centre, Bourg, Beaulieu :

- Végétation trop haute rue Jean Plasse : l'entretien a été réalisé.
- Problème de stationnement aux abords de l'école du Bourg.
- Équiper le feu de synthèse vocale rue Maréchal Foch.
- Problème de stationnement rue du Professeur Guérin.
- Problème de stationnement rue Saint-Romain au niveau du bar-tabac.

Secteurs Combray, Nobile, La Villette

- Vitesse des véhicules aux abords du parc Lamarck : un aménagement a été réalisé rue de Saint-Romain et des contrôles seront réalisés.
- Remarques concernant la végétation aux abords de l'étang du Combray et présence de nuisibles : l'entretien a été réalisé. Un piègeur a été dépêché concernant les ragondins.
- Entretien de la place des Maraîchers : une rencontre a été organisée, une corbeille de propreté sera installée et l'état de la voirie contrôlé.
- Questions concernant le réaménagement de la rue Pierre Semard : des réunions seront organisées.

Secteurs Canaux, Galliéni, Saint-Alban et Marclet

- Aménagement du carrefour entre la rue Lieutenant Vagneron et la rue Julien Vachet : le nouvel aménagement sera réalisé au cours de l'année, dans le cadre de la réfection de la rue Julien Vachet.
- Hausse de la circulation rue Joséphine Baker en raison de nouveaux logements : une étude de circulation est en cours.
- Problèmes de stationnement et de vitesse rue de Saint-Romain entre le rond-point des Canaux et la rue Lieutenant Vagneron : à l'étude dans le cadre des travaux de la ZAC du Triangle des Canaux.
- Difficultés de circulation rue Saint-Alban, du carrefour avec la rue Joanny Augé, jusqu'aux feux.

Secteur Pontet

- Vitesse et difficulté de stationnement rue Denis Papin : des quilles sont installées pour casser la vitesse mais la voie ne permet pas de créer de nouveaux stationnements de façon sécurisée.
- Panneau gênant la visibilité sur l'avenue Charles De Gaulle : il a été déplacé.
- Manœuvres dangereuses de poids-lourds rue du Château d'Eau : des barrières ont été posées.
- Dégradation du marquage PMR sur le parking de la Maison de quartier : il a été repris.
- Signalement de vols de vélo : la Police Municipale réalise des passages plus fréquents.
- Demande d'un marquage au sol rue Jean Moulin pour matérialiser le stationnement : il sera réalisé prochainement.
- Manque de visibilité sur le giratoire entre l'avenue Charles De Gaulle et la rue des Noyers : entretien de la végétation prévu et étude d'une possibilité d'aménagement.
- Sécurité aux abords de l'école du Pontet. L'aménagement est à l'étude, les policiers municipaux passent régulièrement.

● **Fait** ● **En cours** ● **À l'étude**

PARC BEAULIEU : LES TRAVAUX DÉMARRENT

Après une opération de rénovation du château, menée au cours des années précédentes, le parc Beaulieu va à son tour faire l'objet d'un certain nombre de réaménagements dans les mois à venir. Ceci afin de préserver la richesse naturelle du lieu, d'embellir le site et d'améliorer le confort des visiteurs.

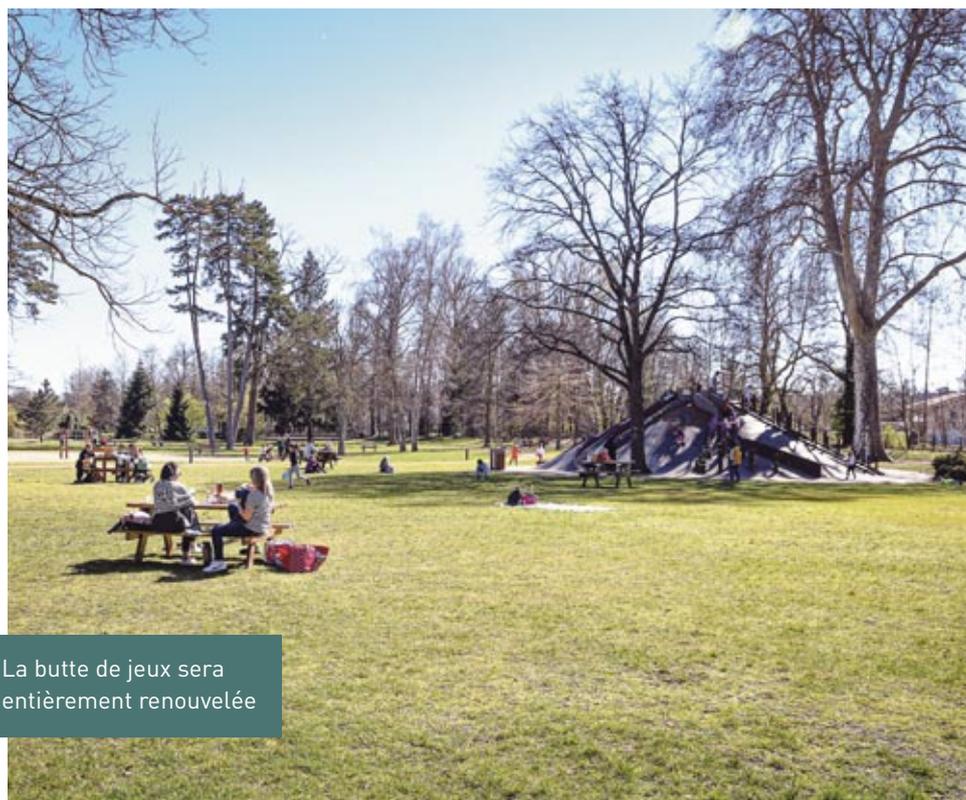
UNE CLÔTURE EN COHÉRENCE AVEC LE SITE DE CARACTÈRE

Les travaux débuteront en avril avec le démontage des clôtures actuelles, du haut de la résidence jusqu'à l'entrée du parc. Suivront des travaux de maçonnerie avec la pose d'un muret. Les clôtures seront réalisées avec des grilles à barreaudage, rythmées par des motifs carrés.

Début mai, des interventions auront lieu à l'extérieur du parc avec la pose de nouveaux pavés au sol et le remplacement des candélabres. Après la Fête des fleurs, l'installation des clôtures se poursuivra, de l'entrée du parc jusqu'au Renaison.

NOUVEL UNIVERS CÔTÉ JEUX POUR ENFANTS

L'étude relative au renouvellement des différentes aires de jeux au parc Beaulieu est terminée. Le Conseil Municipal Enfants, associé au projet, a sélectionné, parmi quatre planches d'ambiance, un univers « cabanes dans les bois ». Le projet étant validé, la commune est en phase de consultation des entreprises. Une étude géotechnique a eu lieu fin février pour évaluer l'état des sols et calculer l'ancrage des futures structures de jeux.



La butte de jeux sera entièrement renouvelée

Les chantiers en bref

>> Poursuite du chantier de végétalisation du cimetière

L'allée centrale de l'ancienne partie du cimetière va être remplacée par un revêtement en béton désactivé, bordée par des espaces engazonnés. Ces interventions permettront notamment de créer un lieu esthétique plus propice au recueillement et d'améliorer l'accessibilité, tout en permettant une gestion plus durable du site. Les travaux, réalisés par l'entreprise Chavany pour un montant de 75 000 €, se dérouleront sur le mois d'avril. L'accès reste possible pour les piétons.

>> Reprise complète de la piste de BMX

C'est toute la piste de BMX de Riorges qui a été renouvelée. Le revêtement en gore stabilisé permet aux coureurs d'exercer leur activité dans de meilleures conditions. L'ensemble des travaux a été réalisé en régie. 13 000 € de fournitures ont été nécessaires.

>> Rue du professeur Guérin

La réfection complète de la voirie et des trottoirs rue Guérin, de la rue Maréchal Foch à la rue Descartes, est en cours. Les travaux effectués sur les trottoirs sont réalisés en régie pour un budget de 48 000 € et ceux concernant la chaussée, par l'entreprise Eurovia, pour un montant de 76 000 €.

>> Rue Marguerite Yourcenar

Les travaux de voirie rue Yourcenar sont terminés. Les trottoirs ont été repris en gore cimenté et les entrées charretières en enrobé.



Budget 2022

Des choix politiques forts

Le budget primitif a été approuvé lors du conseil municipal du 10 mars. Dans un contexte toujours plus contraint par les baisses de dotations et marqué par les crises sanitaires et géopolitiques, la municipalité a présenté un budget avec une baisse de la fiscalité, et s'engage auprès de tous les Riorgéois. En 2022, de nouveaux projets seront mis en œuvre pour améliorer votre vie quotidienne.

Quel est le rôle du budget pour la commune ?

Il permet de prévoir l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune au cours de l'année, de définir la politique fiscale (fixation des taux), et de déterminer les principaux investissements. Il se compose comme suit :

UNE SECTION DE FONCTIONNEMENT

À 12 094 915 €

Les dépenses de fonctionnement concernent la gestion courante des services de la commune : services mis à disposition des habitants, achat de matériel, entretien des bâtiments, charges des personnels... Ces dépenses sont équilibrées par les recettes de fonctionnement qui proviennent de l'impôt et des taxes diverses, de l'attribution de compensation par Roannais Agglomération, des dotations versées par l'État, des subventions et enfin des recettes municipales perçues (restaurants scolaires, billetteries...).

UNE SECTION D'INVESTISSEMENT

À 7 623 014 €

Il s'agit de la part du budget consacrée aux grandes opérations qui seront réalisées dans l'année (lire le détail en page 14). En 2022, 3 632 000 € seront dédiés à la concrétisation des projets municipaux. Ce chiffre correspond aux dépenses réelles d'investissement hors remboursement du capital de la dette et opérations d'ordre.

BUDGET : L'HEURE DES CHOIX

Le conseil municipal du 10 mars a approuvé le budget 2022, véritable feuille de route concernant les projets et actions qui seront menés cette année.

C'est dans un contexte contraint que la municipalité a élaboré un budget au service des habitants, à tous les âges de la vie, et agit pour conforter et améliorer le cadre de vie, ainsi que le dynamisme et l'attractivité de Riorges.

BAISSE DU TAUX D'IMPOSITION EN 2022

C'est l'un des engagements forts de la municipalité pour ce budget 2022 : le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties sera abaissé. Ce taux était resté inchangé depuis 1998. La valorisation des valeurs locatives décidée par le Gouvernement ayant été fixée à 3,4 %, la municipalité a fait le choix d'abaisser ses taux, afin de limiter l'augmentation pour le contribuable riorgeois. La hausse sera donc contenue à 2 %, et non à 3,4 % comme prévu par l'État.

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RIGOREUSEMENT MAÎTRISÉES

La gestion budgétaire nécessite un suivi rigoureux des dépenses de fonctionnement, sans pour autant diminuer le niveau de services rendu aux habitants. Par exemple, la garderie reste gratuite, les subventions aux associations sont maintenues et les animations culturelles et festives sont organisées.



L'INVESTISSEMENT RESTE SOUTENU

La capacité d'investissement de la commune de Riorges s'élève à 3 632 000 €. Elle permettra la mise en œuvre de plusieurs projets, tels que de nouveaux aménagements au parc Beaulieu, au parc sportif Galliéni, ou encore la rénovation des bâtiments municipaux.

QUESTIONS À

Nabih Nejjar

Adjoint délégué aux finances
et aux ressources humaines



« *Nous avons fait un choix politique fort, en faveur du pouvoir d'achat des Riorgeois* »

L'un des points les plus importants de ce budget 2022 est la baisse de la fiscalité. Comment cela va-t-il se traduire pour les Riorgeois ?

Le Gouvernement a décidé d'augmenter cette année de 3,4 % la valorisation des valeurs locatives. Concrètement, cette mesure concerne tous les propriétaires mais aussi les locataires qui payent encore une taxe d'habitation. Compte tenu de l'inflation, il nous a semblé important de limiter cette hausse pour les Riorgeois, c'est pourquoi la municipalité a décidé d'abaisser les taux d'imposition. Il faut noter que les taux n'avaient pas changé à Riorges depuis 1998. Grâce à cet abaissement, la hausse sera contenue à 2 %. Évidemment, cela limite de fait les rentrées fiscales pour la commune, c'est donc un choix politique fait en faveur du pouvoir d'achat des habitants et une réforme inédite pour la municipalité.



Ce choix est fait dans un contexte d'autant plus contraint, avec de nouvelles baisses des dotations de l'État. Comment les marges de manœuvre sont-elles dégagées ?

Effectivement, l'élaboration budgétaire n'est pas un exercice simple pour les communes. Les dotations versées par l'État ne font que baisser depuis plusieurs années. Depuis 2014, ce sont 5,6 millions d'euros que la ville n'a pas perçue. C'est une somme qui aurait permis de réaliser d'importants projets. Dans ce contexte, il est essentiel de faire preuve d'une gestion financière rigoureuse et d'un suivi budgétaire et analytique serré. La commune garde une capacité d'endettement correcte, qui permet de recourir raisonnablement à l'emprunt, et ce, dans l'objectif d'enrichir la commune avec les nouveaux investissements.

Pour revenir sur l'inflation justement, comment la commune prévoit-elle les charges supplémentaires, comme les augmentations annoncées du gaz par exemple ?

La commune subit, elle aussi, la hausse du coût des matériaux et de l'énergie depuis quelques années. L'inflation annoncée en raison du contexte politique actuel se répercutera aussi sur les dépenses de fonctionnement de la commune. Nous anticipons, par exemple, en ayant prévu au budget une hausse des dépenses de 10 %, pour ce qui est relatif aux fluides (électricité, carburant, gaz...).

Au 1^{er} janvier 2022, l'encours de la dette s'élève à 4 478 500 €

La dette s'élève à 400 € par habitant. C'est beaucoup moins que la moyenne nationale des villes de la même strate (de 10 000 à 20 000 habitants) qui est de 900 € par habitant (chiffres 2019).

Le recours à l'emprunt reste raisonnable (estimé à 1,4 M€) sans détériorer le ratio d'endettement de la commune, largement inférieur à celui des communes de même taille.

CONCRÈTEMENT : LES PROJETS QUI SERONT MENÉS

Voici un tour d'horizon des principaux projets qui seront menés en 2022.

Prévoir et aménager la ville de demain



AMÉNAGEMENT URBAIN

→ 338 900 €

La ville de demain continue à se dessiner, avec notamment la poursuite des travaux de dépollution dans la ZAC du Triangle des Canaux et des acquisitions foncières.



CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

→ 1 200 000 €

L'agrandissement du centre technique municipal permettra de regrouper l'ensemble des services techniques municipaux, dans un souci d'efficience. Les locaux jusqu'alors occupés seront libérés, permettant d'envisager d'autres projets.



MAISON GALLIÉNI

→ 51 000 €

Des travaux d'isolation, de rénovation et de mise en accessibilité de ce bâtiment vieillissant seront menés afin d'accueillir les associations dans les meilleures conditions. 300 000 € avaient été inscrits en 2021.

Une ville nature et durable



PARC BEAULIEU : DE NOUVEAUX JEUX

→ 300 000 €



UNE VILLE PLUS VERTE

→ 86 300 €

Chaque année, une part du budget est consacrée à la plantation de végétaux supplémentaires sur la commune. Les travaux de végétalisation du cimetière seront poursuivis.

Améliorer le cadre de vie et la sécurité



DÉMARRAGE DU CHANTIER RUE PIERRE SEMARD AVEC LE RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

→ 330 000 €

Les candélabres seront remplacés et les réseaux aériens enfouis, pour un meilleur rendu esthétique.



RÉNOVATION DE LA VOIRIE

→ 310 500 €

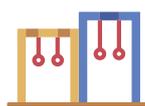
La rénovation des rues Guérin et Julien Vachet sera au programme.



UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE DE LA VITESSE POUR LA POLICE MUNICIPALE

→ 5 400 €

Favoriser le vivre ensemble



UN ESPACE DE « SPORT POUR TOUS » ET DE DÉTENTE AU PARC SPORTIF GALLIÉNI

→ 200 000 €

Des aires de fitness multi-activités en accès libre et connectées, un espace destiné aux adolescents, une aire de jeux pour enfants, une zone de détente (bancs, tables de pique-nique...) et de nouvelles plantations pour un espace source de santé et de bien-être. Le projet se poursuivra sur le budget 2023.



ACCOMPAGNER LES JEUNES

→ 19 050 €

La municipalité agit en faveur des jeunes en mettant en œuvre différents dispositifs : une aide au permis de conduire, une bourse à projets jeunes, une aide à l'accompagnement du stress, un dispositif Argent de poche ou encore l'organisation d'un événement festif en été, la bloc party. Cette année, le skatepark sera par ailleurs rénové.



ILLUMINATIONS ET FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

→ 17 000 €



PARCOURS À CIEL OUVERT 2022

→ 54 000 €

ALEXIS MONTARDRE DÉNICHE L'HEUREUX TALENT

Après huit années d'expérience dans le recrutement, cet entrepreneur d'origine roannaise, a lancé son activité de recruteur indépendant à la fin de l'été 2021. Ses clients, de la start-up au grand groupe, se trouvent principalement sur le territoire roannais, mais aussi à Lyon, Annecy ou même Paris. *Durant toutes ces années, j'ai eu l'occasion de travailler dans de nombreux domaines d'activité comme le médical, la chimie, le nucléaire ou encore l'agroalimentaire, nous confie Alexis. Ces expériences sont une véritable force pour accompagner mes clients dans leur recrutement.*

Alexis a une fonction de guide auprès de ses clients, pour les orienter sur le bon profil à recruter. *Aujourd'hui, les candidats sont plus exigeants qu'auparavant, il faut aussi les séduire. Depuis la crise sanitaire, les salariés mettent un point d'honneur à l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle et sont aussi sensibles à la possibilité de télétravailler ou encore aux enjeux de développement durable.*

→ L'Heureux Talent - Alexis Montardre - alexis.recruteur@gmail.com - 06 64 49 57 11



BÉATRICE PERRAUD CRÉATRICE D'ARTICLES EN MACRAMÉ

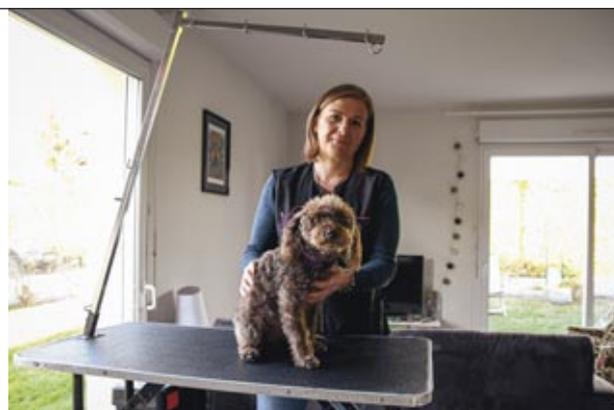
Après vingt-et-un ans en tant que représentante pour une grande marque, Béatrice a lancé son auto-entreprise de fabrication d'articles en Macramé. Avec son bac professionnel couture, c'est naturellement qu'elle s'est redirigée vers une activité en phase avec ses aspirations initiales.

Ce qui était un passe-temps au départ, est devenu pour moi une vraie passion que je souhaite aujourd'hui développer et partager avec mes clients. Le Macramé est une technique artisanale de tressage qui consiste à créer des nœuds successifs.

Béatrice réalise des accessoires, des éléments de décoration, et même du mobilier en Macramé. *Par exemple, je crée des sacs à main, des porte-clés, des hamacs, des housses de coussin, des suspensions pour les plantes, mais également de plus grosses pièces que je customise.*

Elle travaille principalement avec un fournisseur français qui lui livre des fils 100 % coton. *Plus tard, j'aimerais colorer moi-même les fils bruts avec de la betterave rouge, des oignons ou de l'avocat. Chaque produit que je réalise est unique !*

→ Les Nouages de Béa - lesnouagesdebea@gmail.com
07 82 05 11 47 - Facebook et Instagram : Lesnouagesdebea



DÉMÈL'POILS : TOILETTAGE À DOMICILE

Céline Pras exerce le métier de toiletteuse à domicile depuis près de dix ans. C'est à la suite d'une reconversion professionnelle, et après plusieurs mois de formation, qu'elle a lancé son auto-entreprise.

Je m'occupe principalement des chiens de petite et moyenne taille. Je me déplace avec tout le matériel nécessaire et propose notamment des coupes aux ciseaux, des tontes et diverses coupes en fonction de la race de l'animal. C'est un métier qui exige de la patience, il faut manipuler les animaux avec sérénité.

Pour acquérir leur confiance et leur coopération, c'est essentiel. Céline propose ses services dans un périmètre de 30 km autour de Riorges. *Mes horaires sont variables en fonction des besoins de mes clients.*

Les produits d'hygiène qu'elle utilise sont français, à base de composants naturels. Selon le type de toilettage souhaité, le montant d'une prestation débute à partir de 37 €.

Elle applique un programme de fidélité. *Avec beaucoup de mes clients, il y a de vraies affinités qui se sont créées. C'est un vrai plaisir de se lever pour exercer un métier que l'on aime !*

→ Démèl'poils - Céline PRAS - celine.pras@hotmail.fr
04 77 72 94 24 - 06 75 60 43 01



JEUNESSE

EN ROUTE POUR LE PERMIS DE CONDUIRE !

Afin que le dispositif bénéficie à plus de jeunes, la municipalité élargit les conditions d'accès à la bourse au permis de conduire.

La bourse au permis de conduire est un dispositif municipal qui permet aux jeunes de 18 à 25 ans de financer une partie de leur permis de conduire, en échange d'un engagement bénévole. La participation est directement versée à l'auto-école dans laquelle le bénéficiaire est inscrit, et avec laquelle une convention est établie.

50 HEURES D'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Pour bénéficier de l'aide, le jeune doit en contrepartie réaliser 50 heures d'engagement bénévole au sein d'une association riorgeoise, et ce sur une période de douze mois. Le service Jeunesse assure la mise en relation entre le jeune et l'association. Quelques exemples de missions proposées : aider à la communication du centre social, assister les coachs lors des entraînements de basket ou de foot...

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'AIDE ?

Pour obtenir la bourse, il faut habiter à Riorges et être âgé(e) de 18 à 25 ans. Le quotient familial ne doit pas excéder 1 200 €. Vous devez remplir et déposer un dossier de demande de financement auprès du service Jeunesse. Les dossiers sont sélectionnés sur commission d'attribution et le dépôt est possible tout au long de l'année.

CE QUI CHANGE EN 2022

Une tranche d'imposition supplémentaire a été créée pour permettre à un plus grand nombre de jeunes de bénéficier du dispositif d'aide.

Le montant de l'aide financière est fixé en fonction du quotient familial :

→ 900 € pour les QF de 0 à 910 €

→ 500 € pour les QF de 911 à 1 200 €



→ Dossier de candidature et liste des associations partenaires sur www.riorges.fr

Pour plus d'informations, contactez le service Jeunesse au 04 77 23 80 24.

En bref

>> CET ÉTÉ, DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL D'UN JEUNE EUROPÉEN

Cet été, une trentaine de jeunes allemands et espagnols, entre 13 et 17 ans, seront accueillis à Riorges dans le cadre de l'échange européen de jeunes avec nos villes jumelles. Ils participeront à différentes activités. Les organisateurs sont à la recherche de familles, avec un enfant sensiblement du même âge, susceptibles de les accueillir, du 10 au 17 juillet 2022.

Pour plus de renseignements, contactez le service Jeunesse, à luc.nayme@riorges.fr ou au 04 77 23 80 24 ou le centre social l'Arbre à Chouettes, au 04 77 72 31 25.

>> SKATEPARK : DÉCOUVREZ LE NOUVEAU PROJET

Le skatepark du parc sportif Galliéni va retrouver une nouvelle jeunesse ! Trois concepts, imaginés par le collectif d'artistes roannais Ripped Paper étaient soumis au vote en ligne au cours du mois de mars. Découvrez dès à présent le projet retenu sur www.riorges.fr.

Pendant les vacances scolaires d'avril, quatre jeunes Riorgeois participeront à l'opération de rénovation, dans le cadre du dispositif Argent de poche. Ils seront encadrés par le collectif Ripped Paper et le service Jeunesse de la Ville.

LIKA GUILLEMOT ET LUDOVIC DE VALON

ARTISTES ASSOCIÉS DU PARCOURS À CIEL OUVERT 2022

Le parcours d'art actuel À Ciel Ouvert, qui prend place tous les deux ans le long du Ruisseau et sur la plaine de la Rivoire, sera de retour du 9 juillet au 9 novembre. Lika Guillemot et Ludovic de Valon sont les artistes associés de cette nouvelle édition.



Vous connaissez déjà leur travail. Ludovic de Valon et Lika Guillemot avaient créé l'œuvre *Les Vieilles Dames* pour l'édition 2020 du parcours À Ciel Ouvert. Ils sont de retour à Riorges, mais cette fois-ci, en tant qu'artistes associés. À ce titre, ils ont pris part en octobre dernier à la sélection des œuvres qui composeront le parcours 2022. 78 candidatures ont été départagées par le jury. *Il était difficile de choisir car en tant qu'artiste, je connais le travail qui a été fait pour chaque dossier de candidature*, souligne Ludovic de Valon.

PORTRAIT DE DEUX ARTISTES AU NATUREL

Lika Guillemot, diplômée des métiers d'arts, est plasticienne. Son approche créative s'interroge sur la métamorphose, l'enveloppe corporelle ou encore la transmission.

Mes travaux explorent de multiples outils artistiques : dessin, tissage, vidéo et costumes. Ludovic de Valon est issu d'une école des arts décoratifs. Ses premières créations portaient sur des projets de peinture, de teinture et de décors de théâtre. *C'est au cours d'un voyage en Afrique que j'ai découvert les techniques de couleur naturelle.* Avec Lika, nous sommes complémentaires dans nos activités artistiques et nos idées. Nos expériences se mélangent, nos projets mûrissent ensemble.

DEUX NOUVELLES ŒUVRES SE PRÉPARENT

En 2020, ils avaient rendu hommage aux vieilles dames. *Cette œuvre au visage marqué représentait l'héritage du passé, notre empreinte sur terre, la fragilité du temps qui passe.* Les sculptures, réalisées de manière ancestrale en terre et en latex, étaient recouvertes de laine récoltée par le biais de l'éco-pâturage et colorée avec des teintures naturelles. Le moulage avait été réalisé d'après les visages de deux dames riorgeoises. Pour cette édition 2022, le duo d'artistes présentera deux nouvelles œuvres. *Pour ce nouveau projet Les Enfants Sauvages, nous souhaitons mettre sur le devant de la scène, les enfants et leur spontanéité face à ce monde formaté qui s'impose à eux. Nous allons par exemple réaliser de petites cabanes, qui seront à leur dimension.* La seconde œuvre, *Tous au coche* est une œuvre participative. En clin d'œil aux coches de la Loire, utilisés au siècle dernier pour le transport, l'œuvre invitera à imaginer un voyage, à déposer un secret, un vœu, un message. *Le projet est réalisé au sein d'ateliers organisés avec le centre social, les usagers du foyer Pierre Laroque, les familles du CCAS et les élèves d'écoles de la commune. Le travail a démarré en janvier. Chacun façonnera de petites sculptures en terre, qui seront ensuite cuites à la manière d'autrefois et déposées dans une barque.*

→ À noter dans vos agendas : le parcours À Ciel Ouvert sera de retour le samedi 9 juillet, sur la plaine de la Rivoire et le long du Ruisseau. Retrouvez bientôt plus d'informations sur www.riorges.fr

du 28 janvier au 14 mars

FÉLICITATIONS AUX PARENTS

Émile GIRARD né le 22 janvier
Tyron MARINET né le 1^{er} février
Luan TARTAVEZ né le 3 février
Éliot ASENSIO né le 4 février
Ernest HARTMANN ACCARY né le 5 février
Alpaslan YUCEL né le 8 février
Livia MARTINEZ née le 10 février
Ambre PERRET née le 10 février
Ryad HADJ-ATTOU né le 1^{er} mars

CONDOLÉANCES AUX PROCHES

Jean MONTAGNIER, 95 ans (19 janvier)
Philippe TROUCHAUD, 88 ans (25 janvier)
Roger GESTIN, 72 ans (31 janvier)
Michel BERTHELIER, 70 ans (2 février)
Madeleine GIROD veuve BEAUREGARD,
 86 ans (2 février)
Monique GÉRIFFAUX veuve TRICHARD,
 72 ans (4 février)
Francisca LINDE, 63 ans (6 février)
Fedérico BERNARDINI, 89 ans (7 février)
Laurent SANCHEZ, 88 ans (7 février)
Colette GOMARD (RAMBAUD),
 93 ans (7 février)
René BOURNEZ, 93 ans (10 février)

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

Yohan FRANGO
 et **Marjorie ALIMI** (5 février)

Christian CHIZELLE, 75 ans (11 février)
Jean BESSON, 93 ans (11 février)
Rolande PROST veuve MONNET,
 101 ans (11 février)
Antonia DURANTET veuve CLAIR,
 95 ans (19 février)
Antonia VICENTE veuve NAVEROS,
 87 ans (19 février)
Lucien DUPRÉ, 65 ans (27 février)
Michèle DELAGE épouse CHARTIER,
 81 ans (1^{er} mars)
Huguette GIRAUD épouse MOLLARET,
 93 ans (2 mars)

LE DERNIER DÉPORTÉ ROANNAIS EST DÉCÉDÉ

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Jean Montagnier. Domicilié à Riorges, il est décédé à Jard-sur-Mer en Vendée, à l'âge de 96 ans. Il était le dernier déporté de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes de Roanne.

Jean Montagnier avait été l'une des victimes de la population raflée à Renaison le 10 août 1944. Il avait 18 ans lorsqu'il a été déporté vers le camp de Bielefeld en Allemagne. Il a été libéré le 28 avril 1945.

Chaque 10 août, Jean Montagnier prenait part à la cérémonie de commémoration à Renaison, accordant une grande importance au devoir de mémoire et témoignant de cette journée tragique, au cours de laquelle 27 autres hommes furent déportés avec lui. Il avait reçu la médaille de bronze de la commune de Renaison ainsi que la médaille d'honneur de porte-drapeau.

La municipalité présente ses condoléances à ses proches.

NUMÉROS UTILES

Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h
 et de 13h30 à 17h30
 Le vendredi, en continu de 9h à 16h
 Accueil : 04 77 23 62 62
 mairie@riorges.fr

Prendre rendez-vous avec un élu
 04 77 23 62 65

Centre de santé municipal

Consultations sur rendez-vous uniquement.
 04 77 23 62 43
 Horaires d'ouverture du standard : du lundi au vendredi,
 de 8h30 à 11h et de 13h30 à 15h.

Urgences

Urgences SAMU : 15
 Police Secours : 17
 Pompiers : 18
 Numéro d'appel d'urgence gratuit
 depuis un portable : 112

Pratique

Roannaise de l'eau : 04 77 68 54 31
 Service des déchets ménagers – Roannais Agglomération :
 0 800 17 34 50
 Urgence dépannage électricité (Enedis) : 09 72 67 50 42
 GRDF urgence sécurité gaz (numéro vert) : 0 800 47 33 33
 STAR (transports en commun) : 04 77 72 77 27
 Pôle Emploi : 39 49

MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME : AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le plan local d'urbanisme (PLU) fait l'objet d'une modification. Une enquête publique est ouverte du 2 mai au 3 juin 2022. Elle se déroulera en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les pièces du dossier ainsi que les registres seront déposés en mairie ainsi que sur www.riorges.fr.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification du PLU et pourra consigner ses observations sur les registres d'enquête. Il est aussi possible de les adresser par écrit, en mairie de Riorges, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur ou par voie électronique à l'adresse mail suivante : modificationPLU@riorges.fr.

Un commissaire enquêteur tiendra des permanences en mairie, retrouvez les dates sur www.riorges.fr

CITOYENNETÉ

ÉLECTIONS 2022 : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril et les élections législatives, les dimanches 12 et 19 juin.



NOUVELLES CARTES ÉLECTORALES EN AVRIL

Une refonte des listes électorales a lieu cette année. Les électeurs recevront, au début du mois d'avril, une nouvelle carte électorale dotée d'un QR code. Celui-ci vous permettra d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections.

Pour rappel, le jour du scrutin, pour voter, vous devez obligatoirement présenter un document prouvant votre identité. La présentation de la carte électorale n'est en revanche pas obligatoire.

COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

Vous pouvez trouver le formulaire de demande de procuration en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr ou à télécharger et à imprimer sur service-public.fr. Muni de votre pièce d'identité, vous devrez ensuite apporter

le document en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un consulat. Vous pouvez aussi compléter le formulaire papier sur place.

LE VOTE PAR PROCURATION ASSOULI

Le vote par procuration a été assoupli. Vous pouvez désormais donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. La personne devra toutefois toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter. Chaque électeur peut disposer d'un maximum de 2 procurations, dont une seule établie en France.

- Pour connaître votre bureau de vote, rendez-vous sur le portail de services en ligne riorges.icitoyen.fr, rubrique « Je vérifie ma situation électorale ».
- Service Élections : 04 77 23 62 77.

En bref

>> SOIRÉE JEUX SPÉCIALE PLAYMOBIL ET TRAIN BRIO LE 6 MAI

La prochaine soirée jeux aura lieu salle du Grand Marais, le vendredi 6 mai, à partir de 17h30. Pour cette nouvelle édition, les enfants retrouveront un espace Playmobil et Train brio dédié à la construction... Rails, ponts, tunnels, bateaux, vaisseaux, la seule limite sera leur imagination ! Vous ne connaissez pas encore les soirées jeux ? Ce sont 500 m² remplis de jeux, pour tous les âges. Jeux de société, d'imagination, de construction : un événement à ne pas manquer, à découvrir entre amis ou en famille !

Vendredi 6 mai, de 17h30 à 21h.
Salle du Grand Marais
Gratuit - Petite restauration sur place - Plus d'info : 04 77 23 80 24.

>> TEMPO : LES INSCRIPTIONS OUVERTES JUSQU'AU 11 AVRIL

Les ateliers Tempo sont organisés chaque soir, dans chaque école élémentaire, de 16h15 à 17h30. Pour le dernier trimestre, qui débutera le 2 mai, les enfants pourront notamment pratiquer le tennis, la danse ou encore participer à des ateliers recyclage. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au lundi 11 avril sur le Portail Famille. Adhésion annuelle de 5, 10 ou 20 euros selon le quotient familial. Programme complet sur le Portail Famille.

>> NETTOYONS LA NATURE LE 9 AVRIL

Le Conseil Municipal Enfants organise une opération de ramassage des déchets. Rejoignez-les et prêtez-leur main forte ! Lors de la dernière édition, 96 kg de déchets avaient été ramassés. Samedi 9 avril, départ à 9h30 depuis l'Hôtel de Ville. Plus d'info au 04 77 23 80 24.

Les bureaux de vote seront ouverts de 9h à 19h pour les élections présidentielles.



www.riorges.fr

"UNE SOIRÉE
À PARTAGER
EN FAMILLE"

SOIRÉE JEUX

VENDREDI 6 MAI 2022
DE 17H30 À 21H - ENTRÉE LIBRE
SALLE DU GRAND MARAIS - RIORGES

**JEUX DE SOCIÉTÉ : AMBIANCE, RÉFLEXION,
OBSERVATION, COOPÉRATION.
ANIMATION PLAYMOBIL ET TRAINS EN BOIS...
PETITE RESTAURATION SUR PLACE**

Riorges
LA VILLE NATURE